



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maisons de retraite

Question écrite n° 101482

Texte de la question

M. Christian Vanneste souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les difficultés de recrutement des personnels de maisons de retraites. Les conditions de travail des personnels et leur disponibilité sont fonction de leur nombre et celui-ci est fixé par la réglementation. Il existe des difficultés de recrutement, les personnels sont peu attirés par une profession réputée difficile et peu gratifiante (la rémunération est celle de la fonction publique hospitalière). Il souhaiterait ainsi connaître les moyens pour assurer le recrutement des personnels nécessaires.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101482

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er août 2006, page 7981